



Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour la rénovation de la cuisine du collège du Jura, pour un montant de CHF 280'000.-

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 6 mai 2024

Municipal concerné : Monsieur Fabrice Marendaz





| | | |
|-----------|---------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. | Préambule..... | 3 |
| 2. | Etat des locaux | 4 |
| 3. | Programme détaillé des travaux..... | 6 |
| 3.1. | Réfection des sols et des murs..... | 6 |
| 3.2. | Réfection des fenêtres, des stores et des moustiquaires | 6 |
| 3.3. | Changement des cuisines..... | 7 |
| 3.4. | Travaux sanitaires | 7 |
| 3.5. | Travaux électriques | 7 |
| 4. | Planning des travaux..... | 8 |
| 5. | Détails des coûts..... | 9 |
| 6. | Financement et comptabilisation | 9 |
| 7. | Conclusion..... | 10 |



Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le collège du Jura est situé à la route de Cottens 16, sur la parcelle n° 101 dans le prolongement au Nord du complexe scolaire d'Apples.

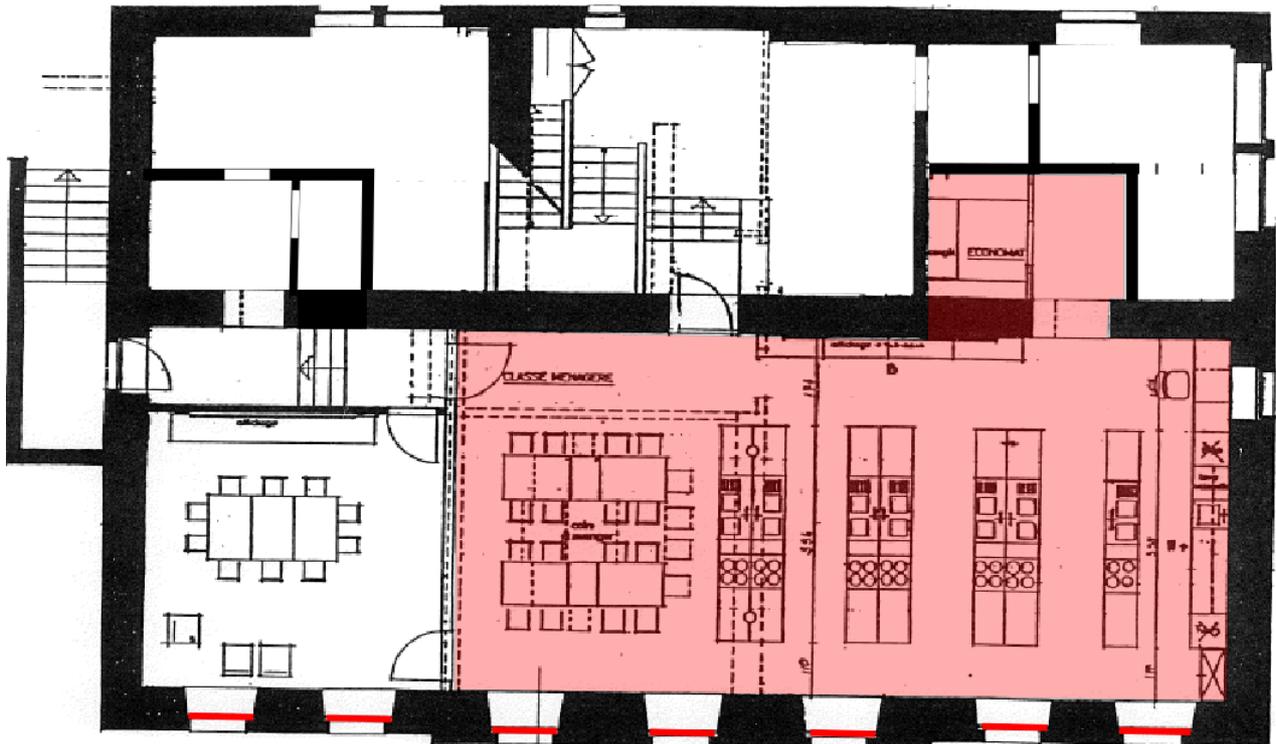


Localisation collège Jura

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit complémentaire au budget 2024 pour la rénovation de la cuisine du collège du Jura, située au sous-sol du bâtiment et utilisée pour la formation des élèves de 8 à 11VG. Il s'agit de rénover les sols et les murs puis de remplacer les fenêtres et les stores. La direction des écoles a confirmé la pérennité du cours de cuisine. La rénovation totale de ce collège est en cours d'étude, un préavis sera présenté au Conseil communal ultérieurement. En effet, le bâtiment étant classé au patrimoine des monuments historiques, des réflexions plus poussées sont en cours, en collaboration avec le service cantonal de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).



Localisation des cuisines dans le collège Jura



Plan du sous-sol (zone de travaux en rouge)

2. Etat des locaux

Les modules de cuisine ont été installés dans les années 80 et depuis aucuns travaux d'importance n'ont été réalisés. Les sept modules en contreplaqué doivent être rafistolés régulièrement et les appareils électroménagers donnent de sérieux signes de fatigue.



Cuisine existante



Meubles de cuisine actuels



Four actuel



Economat



Mur existant

3. Programme détaillé des travaux

3.1. Réfection des sols et des murs

Le carrelage glissant n'est pas adapté aux travaux de cuisine et présente des fissures à divers endroits. Il sera enlevé et remplacé par un nouveau carrelage adapté, dans la cuisine ainsi que dans l'économat. Les murs seront rafraîchis et repeints.



Etat sol actuel

3.2. Réfection des fenêtres, des stores et des moustiquaires

Les fenêtres actuelles à double vitrage n'ont pas de bonnes caractéristiques thermiques. De plus, elles ont subi des effractions qui les ont fragilisées. Elles sont difficilement réparables par les menuisiers, raison pour laquelle il a été décidé de les changer, tout comme les volets roulants et les moustiquaires.

Fenêtres, volets roulants et moustiquaire actuels



3.3. Changement des cuisines

Les armoires murales seront changées et certaines seront dédiées aux sociétés qui utilisent la cuisine. Les nouveaux îlots seront équipés de nouveaux fours et de plaques de cuisson. Les meubles des îlots seront pourvus de serrures afin que le matériel s'y trouvant ne soit utilisé que par les écoles.



Nouvelle classe de cuisine

3.4. Travaux sanitaires

Dans un premier temps, les 8 plonges seront débranchées puis les conduites d'eau et d'écoulement bouchonnées et la robinetterie déposée. Les alimentations en eau et les évacuations des nouveaux blocs de cuisine seront ensuite adaptées.

3.5. Travaux électriques

Dans une première phase, les électriciens devront mettre les anciennes installations hors tension et les déposer. Les raccordements seront adaptés aux nouveaux blocs de cuisine. Le réseau électrique n'étant plus aux normes, un nouveau tableau électrique sera installé. L'éclairage LED sera installé en remplacement de l'existant.



Tableau électrique actuel

4. Planning des travaux

La rénovation de la cuisine du collège du Jura nécessitera environ 3 mois de travaux. La plus grande partie se déroulera durant les vacances scolaires. Néanmoins, certains cours pratiques devront être remplacés par des cours théoriques, car la période des vacances scolaires ne sera pas suffisante. Les travaux ne pourront débuter qu'après les derniers examens, soit le 19 juin 2024, et devront être terminés d'ici au 15 septembre 2024, afin de déranger le moins possible les élèves et les enseignants.

| Semaines | Juin 24 | | | Juillet 24 | | | Août 24 | | | Sept. 24 | | |
|---------------------------------------------------------|---------|--|--|------------|--|--|---------|--|--|----------|--|--|
| | | | | | | | | | | | | |
| <i>Dépose des cuisines</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Dépose du carrelage</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Travaux sanitaires</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Travaux électriques</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Pose du carrelage et peinture</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Changement des fenêtres, stores et moustiquaires</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Pose des modules de cuisine</i> | | | | | | | | | | | | |



5. Détails des coûts

Les prix indiqués ci-dessous sont basés sur des offres et des estimations.

Descriptif des travaux **Montant TTC**

Cuisine

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------|
| Démontage des 7 modules de cuisine (<i>estimation</i>) | CHF | 10'000.- |
| Matériel et pose des 7 nouveaux modules de cuisine (<i>basé sur une offre</i>) | CHF | 150'000.- |

Réfection des sols, des murs et des fenêtres

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|----------|
| Dépose et pose du carrelage (<i>basé sur une offre</i>) | CHF | 25'000.- |
| Peinture des murs (<i>estimation</i>) | CHF | 10'000.- |
| Dépose et pose des fenêtres, stores et moustiquaires (<i>estimation</i>) | CHF | 20'000.- |

Divers travaux

| | | |
|-------------------------------------------------------------|------------|------------------|
| Travaux électriques (<i>basé sur une offre</i>) | CHF | 30'000.- |
| Travaux sanitaires (<i>basé sur une offre</i>) | CHF | 6'000.- |
| Divers aménagements intérieurs (<i>estimation</i>) | CHF | 10'000.- |
| Divers travaux des employés communaux (<i>estimation</i>) | CHF | 9'000.- |
| Divers et imprévus (<i>estimation</i>) | CHF | 10'000.- |
| Total | CHF | 280'000.- |

6. Financement et comptabilisation

La Municipalité souhaite réaliser les travaux tels que décrits dans le présent préavis et détaillés au point 5, pour un montant de CHF 280'000.- TTC.

Les travaux seront financés par les liquidités courantes et intégrés dans le budget 2024.

Ainsi, le montant de ces travaux à hauteur de CHF 280'000.- sera imputé dans le dicastère « 3530 Bâtiments scolaires » sur le compte n° « 3530.3140.00 Entretien des immeubles, ... ».

Lors de la validation de la version initiale du budget 2024, ce compte vous avait été présenté avec un solde de CHF 132'000.-. Suite à ce préavis complémentaire au budget 2024, le solde du compte 3530.3140.00 se montera à CHF 412'000.-.

Bien que cette dépense supplémentaire péjore la marge d'autofinancement du même montant, la Municipalité vous propose d'effectuer les prélèvements sur les fonds de réserves ci-dessous, afin de neutraliser l'impact comptable de ces travaux sur le résultat des comptes 2024.



Ainsi, vous sont proposés les prélèvements sur les fonds de réserve suivants :

| | | |
|------------------------------------------------------|-----|------------------|
| - 9281.1311 Fonds de rénovation Collèges (Apples) : | CHF | 25'000.- |
| - 9282.2300 Fonds de réserve Général : | CHF | <u>255'000.-</u> |
| Total des prélèvements sur divers fonds de réserve : | CHF | <u>280'000.-</u> |

7. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Hautemorges

- Vu le préavis no 06/2024
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc pour la rénovation du collège du Jura
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
décide
- d'accorder un crédit complémentaire au budget 2024 de CHF 280'000.- sur le compte n° 3530.3140.00 pour la rénovation de la cuisine du collège du Jura, tel que présenté
- d'accepter de financer ce montant par la trésorerie communale via le budget 2024
- d'accepter d'effectuer les prélèvements sur divers fonds de réserve tels que mentionnés au point « 6. Financement et comptabilisation »

Adopté par la Municipalité en séance du 25 mars 2024.

POUR LA MUNICIPALITE

La syndique

Le secrétaire

M.-Chr. Gilliérou



J. Urben

M.-C. Gilliérou

J. Urben